

L'HILAIROISE 45

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale de l'Hilairoise 45 qui se tiendra le lundi **16 janvier 2023 à 20 h à la salle multi-activités (complexe sportif).**

Notre association, créée en 2009, adhère à l'amicale des St Hilaire de France et du Canada.

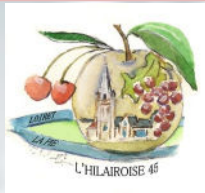
Organisatrice d'un rassemblement en 2010 (26 communes accueillies), l'Hilairoise 45 le sera de nouveau en juillet 2025.

Une longue préparation s'impose et nous aurons besoin de volontaires pour mener à bien ce projet destiné à pérenniser les échanges entre communes patronymes.

A noter que les prochaines rencontres auront lieu dans l'Allier les 5 et 6 août 2023.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour faire perdurer cette belle aventure.

Pour plus d'informations, Francine : 07.88.35.65.96 ou Monique : 06.61.18.77.00 sont à votre disposition.



L'amicale des Parents d'Elèves organise un vide-puériculture le dimanche 22 janvier 2023 dans la salle des fêtes (habits bébés et enfants, jeux et jouets, livres, matériel de puériculture...).

Vous souhaitez exposer ? Documents d'inscription fournis sur demande, auprès de ape.sthilairestmesmin@gmail.com ou disponibles sur la page Facebook "APESH St Hilaire St Mesmin".

La section MULTISPORTS SHSM a le plaisir de vous informer que son assemblée générale se tiendra le vendredi 27 janvier 2023 à 22 heures au gymnase, après la séance de sport.

Plus d'info : multisports.shsm@yahoo.com



Ne pas jeter sur la voie publique



LE P'TIT HILAIROIS

JANVIER 2023 N° 95



PERMANENCE FACTURATION EAU POTABLE

Les services d'Orléans métropole organisent des permanences concernant la facturation d'eau potable en Mairie, les lundis 16, 23 et 30 janvier et le lundi 06 février 2023 de 13h30 à 16h30. Pour information, les factures seront envoyées la deuxième semaine de janvier 2023.

Extinction raisonnée de l'éclairage public

Fort des réponses apportées au questionnaire (plus d'une centaine), des conseils récupérés auprès des spécialistes et de l'impérieuse nécessité de réduire notre consommation eu égard au contexte économique et environnemental, le conseil municipal a décidé de demander au gestionnaire de l'éclairage public, Orléans-Métropole, l'extinction au plus tôt de la quasi totalité des 20 réseaux, implantés sur la commune, de 23h30 à 5h30 tous les jours de la semaine, hors les 24 et 31 décembre, et l'extinction totale du 15 mai au 31 août (période d'ensoleillement suffisant ne nécessitant pas d'éclairage)..

Sont exclus de cette disposition, les réseaux asservis aux armoires situées sur la RD 951, c'est-à-dire ceux concernant cette voie, et donc le cœur de ville, mais également quelques réseaux des voies latérales dont l'éclairage est impossible, pour l'heure, à isoler de celui de la RD 951.

Cette mesure d'extinction est appelée à être complétée par un programme pluriannuel d'amélioration du réseau pour réduire encore plus la consommation en énergie électrique et la perturbation de la faune au travers de la poursuite du remplacement des vieilles lampes par des lampes à LED, de la réduction par paliers de l'intensité lumineuse, de l'asservissement du fonctionnement des réseaux à des détecteurs de passage voire de la mise en place d'installations solaires et autres solutions combinées

ENQUETE PUBLIQUE—ZONAGE ASSAINISSEMENT—ORLEANS METROPOLE

Une enquête publique pour la révision du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales urbaines d'Orléans métropole a lieu depuis le 12 décembre dernier et se termine le 26 janvier prochain. Un registre papier est disponible en Mairie aux horaires d'ouverture, ou vous pouvez vous rendre sur : <https://www.orleans-metropole.fr/enquete-publique-zonage-eu-ep> afin de vous permettre un dépôt d'observations. Une permanence avec le commissaire enquêteur est prévue le jeudi 26 janvier de 13h30 à 17h30.

Besoin d'aide pour vos démarches informatiques ?

Isabelle Cocquet, habitante de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin depuis toujours, propose son aide, ses services et son expertise pour tous les administrés de la commune. Elle intervient exclusivement sur toutes les démarches administratives numériques (déclaration d'impôts, prise de rendez-vous doctolib, gestion d'abonnement par exemple).

Depuis le 1^{er} octobre, disponible du lundi au mercredi, aux heures d'ouverture de l'Agence Postale Communale.

La prise de rendez-vous se fait uniquement à l'agence postale communale au 02 38 59 73 59 ou à la mairie au 02 38 76 30 24.

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas et prenez rendez-vous avec Mme Cocquet.

ATELIERS NUMERIQUES



En partenariat avec la CARSAT, l'association ACTION Numérique propose d'animer gratuitement un atelier numérique pour nos administrés **âgés de 55 ans et plus**.

Cet atelier collectif se compose de 8 séances de 2h, à raison d'une séance par semaine et serait organisé sur les mois de mai et juin 2023.

Si vous aussi êtes intéressés pour participer à cet atelier numérique, vous êtes invité à vous faire connaître en Mairie. Les administrés qui ont participé aux sessions en ce début d'année et qui souhaiteraient renouveler l'expérience sont les bienvenus ! Attention, les 8 premières personnes inscrites seront retenues.

Stéphanie RICHAUME
stephanie.richaume@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr
Tél : 02.38.76.30.24 ligne directe : 02.38.76.66.33

CLUB DE L'AMITIE

Vous êtes retraité, vous avez du temps libre venez nous rejoindre à nos rencontres autour de jeux de cartes le jeudi après-midi, nos diverses sorties, repas tout au long de l'année, cotisation annuelle 20€.

Chers amis du club, c'est reparti pour une belle année associative :

A vos agendas pour janvier :

- Le jeudi 12 janvier 2023 : AGO à 10h00 à la salle des fêtes suivie d'un repas à 12h30 (réservation obligatoire)
- Le jeudi 26 janvier 2023 : la traditionnelle galette des rois à la salle des fêtes (réservation obligatoire)

La suite du programme 2023, vous l'avez reçu avec votre convocation conservez le bien. Espérant vous y voir, Chantal et son équipe

Pour tous renseignements : Appeler Carole au 06.76.45.94.78 ou faire un mail : clubdelamitie45160@laposte.net



THEATRE DU GROUPE LA FRATERNELLE

Pièce de théâtre « Ah le cochon ! » le samedi 14 janvier à 20h30 et le dimanche 15 janvier à 15h à la salle des Fêtes Madeleine TABART.

Entrée 10€

Nous, bénévoles d'



ON VOUS FILE UN RENCARD

“ Aujourd'hui, on a plus le droit d'avoir faim, ni d'avoir froid... ” .

Cette chanson date de 1985 ! En 2020, sept millions de personnes en France auraient eu recours à l'aide alimentaire. En 2022, les besoins explosent. Faute de voir la misère abolie... on vous donne rendez-vous pour un geste d'entraide.

Le samedi 14 janvier de 10h30 à 12h30 sur le mail, face à l'agence postale communale, autour d'un vin chaud.

Merci d'avance d'apporter des conserves à ouverture rapide (type sardines), fruits secs....